



<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général : Christian Charpenet
20 bis rue Camille Beynac - 58 000 NEVERS
secretaire-general@magie-ffap.com - 06 33 70 84 39

257, rue Saint-Martin – 75003 – PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Christian Charpenet
Trésorier : Noël Decreton

Le chèque-conférence 2022-2023

Le chèque-conférence est destiné à permettre à toutes les associations adhérentes à la F.F.A.P. d'organiser au moins une conférence annuelle, la fédération prenant à sa charge 200 euros tous les 2 ans.

||||| Conditions pour obtenir le chèque-conférence ?

Il suffit de faire parvenir la demande ci-jointe et d'avoir vérifié auprès du trésorier de la F.F.A.P. que l'association est bien en accord au niveau de ses statuts avec les recommandations de la fédération. Seules les associations ayant le visa du président et du trésorier sont en mesure de recevoir ce chèque.

||||| Quand peut-on demander le chèque-conférence ?

Dés qu'un club a organisé une conférence et qu'il souhaite obtenir la participation de la F.F.A.P. pour celle-ci. Actuellement un chèque peut être demandé par période de référence (période actuelle du 01/01/2022 au 31/12/2023) – Ci-dessous, vous trouverez le formulaire concernant la période actuelle.

||||| Comment est effectué le versement ?

Après réception de la demande complète, un virement de 200 euros est effectué sur le compte de l'association par notre trésorier. **Ne pas oublier de fournir un RIB avec la première demande.**



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général : Christian Charpenet
20 bis rue Camille Beynac - 58 000 NEVERS
secretaire-general@magie-ffap.com - 06 33 70 84 39

257, rue Saint-Martin – 75003 – PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Christian Charpenet
Trésorier : Noël Decreton

Formulaire chèque-conférence 2022 - 2023

Désignation de l'association adhérente :

Nom du Président :

Adresse

.....

.....

Contact téléphonique :

Adresse Email :

L'association adhérente ci-dessus désignée à organisée le :

La conférence de :

Nous joignons un compte-rendu de celle-ci accompagné de quelques photos afin de publication sur le site de la F.F.A.P. <http://www.magie-ffap.com> (Il est demandé d'envoyer le compte-rendu et les photos par emails à tresorier@magie-ffap.fr)

DATE DE LA DEMANDE :



CHEQUE CONFERENCE 2022 - 2023

Ce chèque d'un montant de Deux Cents Euros (200 €)

Est remis à Le :

En participation à la conférence de

**Le président de la F.F.A.P.
Serge Odin**

**F.F.A.P. (Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs)
257 rue Saint-Martin 75003 PARIS**



FISM
OFFICIAL MEMBER



Label

Si la FFAP devait accorder un label de qualité combien lui donneriez-vous de « FFAP » :

Etat Civil du conférencier

Nom du Conférencier :

Adresse :

Portable :

Mail :

Type de conférence

Type de conférence (cartomagie, micromagie, mentalisme, générale, théorique, cordes etc...)

Le thème a-t-il été respecté ?

Infos pratiques

Coût de la conférence (et devise) :

Mode de paiement (sur facture, cachet+charge ou autre) :

Hôtel en + (oui ou non + nb de nuit) :

Frais de déplacement en + (oui ou non) :

Moyen de transport (train, auto, ...) ? :

Langue (français, anglais, etc..) :

Type de notes de conférence (papier / DVD / les deux / etc ...) :

Infos techniques

Durée de la conférence :

Le contenu correspond-il à la description annoncée :

Les tours présentés correspondent-ils à ceux des notes de conférence:

Le conférencier a-t-il des besoins particuliers ? :

Infos subjectives

Le conférencier est-il disponible et accessible ? :

La conférence s'adresse-elle à un public amateur ou averti :

La conférence a elle plut ? (si non pourquoi) ? :

Recommandez- vous cette conférence ? :

Les prix pratiqués sont corrects (note de conférence, tours, Etc...):

Donnez votre avis général en quelques lignes :

Joindre quelques Photos :